

BUREAU

COMPTE RENDU DE REUNION

Du MARDI 6 SEPTEMBRE 2022

NOM Prénom	Fonction	Organisation Syndicale	Etat de présence		
			Présent	Absent	Excusé
LHERBRET Philippe	Président	CGT	X		
COTE Jérôme	Vice-Président Délégué	CGT	X		
ARNAUD Richard	Trésorier Général	CGT	X		
BOUCHET Jean-Luc	Trésorier Général Adjoint	FO	X		
BEAL Gilles	1 ^{er} Vice-Président	CGT	X		
DEVIGNAT Pascal	2 ^{ème} Vice-Président	CFDT		Retard	
BENAMEUR Mehdi	3 ^{ème} Vice-Président	FO	X		
BOUVIER Georges	4 ^{ème} Vice-Président	CFE	X		
EPALLE Christophe	5 ^{ème} Vice-Président	CGT	X		
LOISEAU Simon	Secrétaire Général	CGT	X		
BOUILLET Laurent	Secrétaire Général Adjoint	CFE	X		
Etat de présence total			10		

CGT : 6 /6 CFDT : - /1 FO : 2 /2 CFE/CGC : 2 /2

Soit : 10 / 11 membres présents à l'ouverture de la séance à 8h45.

ORDRE DU JOUR :

POINT n° 1 : VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 2/06/2022

POINT n° 2 : IMMOBILIER

POINT n° 3 : BUDGET

POINT n° 4 : DIVERS

Ouverture de séance à : 8h45.

Philippe LHERBRET – Président de la CMCAS Loire adresse ses remerciements aux administrateurs présents et propose d'aborder l'ordre du jour du bureau.

1 VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 2/06/2022

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 2/06/2022				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	6	-	2	2

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 POINT IMMOBILIER

Le Président reprend la parole pour un suivi des dossiers immobiliers ci-dessous :

- **St JULIEN – St-Chamond**

Les forages ont été réalisés par ENGIE le 20/07 côté GRT Gaz ; nous n'aurons pas de compte-rendu des résultats d'analyses étant donné que ces forages ne concernent pas notre parcelle.

Le 4/08 les élus ont rencontré la personne en charge de la coordination des travaux de dépollution sur le site (M. CHATELAIN – Sté ENGIE). A la suite de cette entrevue, un planning opérationnel nous a été transmis par ENGIE. Si les choses se passent bien, une signature prévisible de la vente aura lieu semaine 26 de l'année 2023 (4^{ème} semaine de juin 2023).

Cependant et pour rappel, le dossier doit d'abord passer devant le Comité Directeur de ENGIE pour approbation de la vente, au mois de septembre 2022 (la réunion du Comité Directeur préalablement prévue au mois de juillet a été annulée en raison du retard pris pour les travaux de forages côté GRT Gaz).

Entrée en salle de réunion de Pascal DEVIGNAT (CFDT) à 8H50.

Le nombre d'administrateurs passe à 11 votants.

Le processus d'achat du terrain suivra si le Comité Directeur de ENGIE valide les offres d'achats de la CMCAS Loire et de GRT Gaz.

Durant la période de négociations, la dépollution interviendra selon un planning établi (décembre 2022 - janvier 2023). Un rapport de dépollution sera réalisé à la suite.

En mai 2023 l'acte de vente sera préparé par ENGIE pour finalisation au mois de juin 2023.

Concernant le bâtiment « célibatorium » : nous attendons la signature de la vente pour redéfinir l'espace de stockage dans le bâtiment (archives de la CMCAS Loire à conserver sur 30 ans pour certains documents, et 5 à 10 années pour d'autres).

- **LE TRANSVAL Roanne : secteur « AVIRON »**

Pour rappel, la société GEO CONSEIL à Roanne est le géomètre choisi par la CMCAS Loire pour bornage du terrain. Un relevé contradictoire a été réalisé en présence des voisins de la parcelle : c'est-à-dire la municipalité de Roanne et le Domaine public.

Ce bornage a été validé à la suite par signature de Philippe LHERBRET - Président de la CMCAS Loire.

A ce jour, nous attendons le rapport du bornage pour proposer la vente de la parcelle à la mairie de Roanne.

Notre géomètre a acté en présence des Services Publics, d'intégrer la partie construite sur le domaine public, à la propriété de la CMCAS Loire, ceci en accord de tous les protagonistes présents le jour de la réunion.

Le Président indique également aux administrateurs, qu'une partie du parking que nous occupons au ¾ appartient au Domaine public ; nous en avons la jouissance et autorisation d'utilisation, mais pas la propriété. Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion de la Commission Patrimoine.

Dès que le processus de cession du bâtiment « aviron » à la Mairie de Roanne sera donc en cours, c'est notre notaire qui prendra la main sur le dossier pour le suivi de la vente.

- **LEZIGNEUX**

Le Président évoque un nouveau problème de nuisance sonore sur le site de Lézigneux lors d'une mise à disposition à un bénéficiaire. Et pourtant, ce n'est pas faute d'avoir prévenu et sensibilisé cette personne vis-à-vis du respect du voisinage environnant des locaux. A ce jour, il n'y a pas de dépôt de plainte et le maire de Lézigneux ne nous a pas contacté... Le Président a convoqué la personne pour un entretien prévu le 3 octobre.

A noter, ce bénéficiaire est domicilié à St-Etienne mais son lieu de travail est TOURS. Il dépend donc de la CMCAS de TOURS et non pas de la nôtre (erreur administrative).

Concernant le document de mise à disposition des locaux que les administrateurs avaient prévu de modifier en intégrant de nouvelles consignes, il est à craindre que les bénéficiaires n'en tiennent pas plus compte.

Simon LOISEAU évoque l'utilisation possible d'un limiteur de son sur site. Problème de branchements électriques.

Richard ARNAUD : est-ce que nous devons limiter le nombre de locations afin de réduire le risque des nuisances ?

Jérôme COTE : indique que les locations étaient prévues 1 fois par mois à l'origine, pour commencer. Il signale également la mauvaise acoustique du bâtiment.

Philippe LHERBRET : les élus étudient la possibilité de demander au bénéficiaire 2 chèques « caution » : l'un pour les nuisances sonores, un second pour les dégâts éventuels.

Laurent BOUILLET : est lui-même d'avis de demander 2 cautions différentes.

Jérôme COTE : le problème est que la caution actuelle de 500 € n'a pas la même valeur pour tous les locaux.

Richard ARNAUD : à ce jour, les bénéficiaires reçoivent un mail du secrétariat lors de la location, pour sensibilisation au niveau des nuisances. Sans effet pour certains malheureusement.

Chaque OS doit réfléchir à une mesure à mettre en place et nous en discuterons lors du prochain CA pour décision (caution supplémentaire ? augmentation du montant du chèque caution ? limitation des locations par mois ? etc).

Philippe LHERBRET : nous nous laissons jusqu'au 4 octobre (date du prochain CA) pour décider ce que nous devons faire.

Il est convenu que chaque OS transmette au secrétariat des élus un projet de modification, afin que lors du prochain CA, les propositions soient connues de chacun des administrateurs.

Le Président reçoit le 3 octobre, le dernier bénéficiaire avec lequel nous avons eu un souci ; son chèque caution ne lui a pas été retourné en attendant une décision des membres du CA.

3 POINT BUDGETAIRE

Le Président laisse la parole à Richard ARNAUD – Trésorier Général.

Projection sur écran du dernier suivi budgétaire transmis par le service gestion.

Richard ARNAUD mentionne les lignes signalées en rouge dans le tableau de suivi budgétaire et donne les explications nécessaires aux administrateurs.

Commentaire concernant la ligne 2355 SR A05 – LES ILEADES : nous avons limité le nombre de billets à 1 par mois et par bénéficiaire ; mais cela limite aussi les réservations... Aujourd'hui, la vente fonctionne mais pas comme on aurait pu l'imaginer.

D'autres lignes seront régularisées prochainement et n'apparaîtront plus en négatif sur la prochaine présentation (activités en cours, chèques à l'encaissement...).

Divers échanges concernant la ligne budgétaire 66506 – SR xxx - TPE (terminal de paiement) : ce dossier n'a pas abouti à ce jour, en raison des difficultés techniques rencontrées ; le terminal est compatible pour les règlements de réservations CCAS seulement et non pas pour les activités mises en place par la CMCAS. Les bénéficiaires seraient encore obligés d'établir leurs règlements par chèque. A moins d'investir dans 2 TPE : l'un dédié CCAS et le second CMCAS...

Cela représente un investissement non négligeable pour la CMCAS Loire, pour une utilisation restreinte en fin de compte.

En fin de présentation, Richard ARNAUD indique que les fiches projets budgets pour 2023 sont prêtes et partiront aux responsables d'activités prochainement. Elles devront être retournées avant le 21 OCTOBRE 2022 au plus tard, pour contrôles par le trésorier. Les fiches sont présentées sous format Excel exclusivement. Elles seront étudiées à la suite par les administrateurs, lors du CA du 15 décembre.

Dernier point budgétaire : en 2021, la Commission JEUNES AGENTS avait traité le sujet « Fiche projet budget » rapidement. Ils avaient notamment prévu une soirée au « TRIPLE » que le CA de décembre 2021 avait refusé. La commission est « revenue à la charge » auprès du trésorier et demande un budget de 625 € pour l'organisation d'une soirée concert avant la fin d'année 2022 (privatisation de la salle du 1^{er} étage du bar LE TRIPLE).

Budget total = 2500 € avec une participation de 625 € par la CMCAS après application du 75/25% (pour 100 personnes envisagées).

Richard ARNAUD fait part quant à lui de son avis personnel ; étant donné la période covid et l'empêchement pour les jeunes de faire des activités, il serait favorable pour sa part, d'accorder le budget demandé à la commission jeunes agents, ceci pour redynamiser leurs activités.

Le Président indique qu'il vaut mieux cibler les activités qui intéresseront les bénéficiaires plutôt que demander xxx budgets qui n'aboutissent pas, faute d'intérêt.

Richard ARNAUD souhaite l'avis des membres et leur vote pour accord sur le budget demandé par la commission jeunes agents, d'un montant de 625 €. Etant donné le délai avant la fin d'année, le vote doit être réalisé aujourd'hui pour respecter un délai d'organisation.

COMMISSION JEUNES AGENTS VOTE BUDGET = 625 € POUR L'ORGANISATION D'UNE SOIREE CONCERT AU TRIPLE (pour 100 personnes)				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	6	1	2	2

Approuvé à l'unanimité des membres présents

Le vote par les membres du bureau, du budget alloué à la commission jeunes agents génère un transfert de crédit et la création d'une nouvelle ligne budgétaire :

Création de la ligne : COMMISSION JEUNES – CONCERT – TRIPLE ANDREZIEUX VEAUCHE
Transfert : de la rubrique 8882/xxx (autres réserves) vers la rubrique 2356/SR JA1 pour un montant de 625,00 €.

Intervention de Jean-Luc BOUCHET : quel tarif paiera un participant au concert s'il n'est pas ayant droit d'un bénéficiaire ?

Réponse : cette personne paiera le tarif normal d'entrée à la soirée. Nous ne finançons pas les activités des « extérieurs » avec les fonds des Activités Sociales.

4 POINTS DIVERS

- **FORUM DES ACTIVITES DE LA CMCAS LOIRE** : les 9 et 10 septembre au stade Civier.

L'ensemble des sections, commissions, SLVie ont été sollicitées pour y participer et la plupart seront présentes ce jour-là. Il est important de faire connaître à nos bénéficiaires, ce que la CMCAS Loire leur propose en termes d'Activités Sociales. Nous ferons la promotion des aides proposées, des permanences assurances, Camieg et assistante sociale dédiée pensionnés, mais également des différentes commissions de la CMCAS Loire.

Un autre forum aura lieu le vendredi 23 septembre après-midi au TRANSVAL, pour le secteur Roannais de la CMCAS.

- **DOMAINES & VILLAGES**

Semaine 36/37 chacun des bénéficiaires recevra le catalogue Domaines & Villages pour l'opération « Automne 2022 ».

Rappel des dates :

- Commandes ouvertes à partir du 19 septembre et clôture le 19 octobre.
- Distributions le 10 novembre au TRANSVAL à Roanne (11h – 14h30)
- Distributions le 15 novembre à St-Etienne site ENEDIS rue de la Tour (13h – 18h).

- **AG PRESIDENTS CMCAS : 12 et 13 OCTOBRE à MONTREUIL.**

Lors du prochain CA du 4 octobre, la personne qui représentera la CMCAS Loire lors de l'AG des présidents de CMCAS devra être mandatée par l'ensemble des administrateurs.

- **COLOS ETE 2022**

93 enfants sont partis de la LOIRE (78 en 2021)

Détail par tranches d'âges =

- 4/5 ans : 2 enfants (séjours découverte de proximité)
- 6/8 ans : 16 enfants
- 9/11 ans : 27 enfants
- 12/14 ans : 26 enfants
- 15/17 ans : 22 enfants

Remarque du Président : il est estimé que la participation demandée pour le départ de l'enfant correspondant à peu près au coût transport seul ; coût insignifiant par rapport à d'autres organismes privés de vacances.

Intervention de Simon LOISEAU : rappel des séjours pluriels qui permettent le départ en vacances pour les jeunes avec un handicap.

Intervention de Mehdi BENAMEUR : au sujet des convoys de cet été et des problèmes d'organisation rencontrés.

Réponse de Philippe LHERBRET : une réunion est organisée fin septembre avec divers intervenants de la CCAS et la CMCAS, pour retour sur les problèmes rencontrés cette année lors des convoys des enfants. Un état des lieux doit être réalisé pour que des solutions soient mises en place.

Intervention de Richard ARNAUD : il existait au paravent des réunions « convoyeurs » pour échanger et transmettre des consignes à chacun des accompagnateurs afin qu'ils sachent quoi faire en cas de problème et agir dans l'urgence.

- **ARRIVEE DE PERSONNEL A LA CMCAS LOIRE**

En fin de séance, le Président informe les membres du bureau, que la CMCAS Loire a accueilli 2 nouvelles personnes :

- Christelle GENESTOUX : service accueil TCP (Technicienne Conseil Promotion) actuellement en immersion pour 3 mois.
- Ludovic BEILLEVAIRE : service TSA (Technicien Séjours Activités)

- **« JOURNEE DES FEMMES »**

Richard ARNAUD indique également, qu'après plusieurs années d'absence, l'activité « JOURNEE DES FEMMES » est organisée au mois d'octobre (remplace l'activité FETE DES MERES qui existait au paravent).

- **CARTES MULTI ACTIVITES**

L'argent récupéré sur le financement des cartes activités est ré injecté sur les lignes patrimoine où se déroulent ces activités.

- **ARBRE DE NOEL 2022**

Secteur SUD (SLVie 01 à 04)

Les invitations sont parties il y a quelques jours chez les bénéficiaires concernés.

Secteur NORD (SLVie 05)

La demande de com (affiche) est en cours et les invitations partiront sous peu également.

L'ordre du jour étant terminé, le Président remercie les membres présents et clôture la séance.

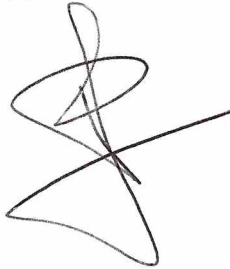
Clôture de séance à 11h00.

Prochain BUREAU

MARDI 8 NOVEMBRE à 8h30

Au 54 rue des ACIERIES (salle de réunion du 1^{er} étage)

Le Président de la CMCAS Loire
Philippe LHERBRET

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire Général
Simon LOISEAU

A handwritten signature in blue ink, featuring a series of fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.